

# S'IMPLIQUER EN TANT QU'ADMINISTRATEUR DANS LE SECTEUR PRIVÉ SOLIDAIRE

Cette formation vise à accompagner les présidents et membres du bureau des associations et fondations adhérentes de la FEHAP dans la prise en main de leurs missions et responsabilités. En s'appuyant sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, elle permet de renforcer leurs compétences en matière de gouvernance, de structuration interne et de gestion des situations complexes.

## OBJECTIFS

- Acculturer le dirigeant bénévole à l'environnement associatif
- Sensibiliser aux spécificités de la FEHAP qui réunit trois catégories d'acteurs non lucratifs : congréganistes, mutualistes, laïques ; la FEHAP et les services à disposition des élus
- Acquérir des outils et des bonnes pratiques pour une gouvernance au service du projet associatif
- Identifier des déterminants de la responsabilité des administrateurs
- Identifier des champs de compétences respectifs de la gouvernance (président et bureau) et de la dirigeance (direction générale)
- S'approprier des outils de délégation de pouvoir

## CONTENU

### Module 1 : Valeurs et Identité du Réseau FEHAP

- Introduction par la Présidente de la FEHAP
- Contexte historique des trois mouvements non lucratifs
- Spécificités et services de la FEHAP
- Un environnement concurrentiel mouvant

### Module 2 : Fondements Juridiques et Organisationnels de l'Association

- Rédaction des statuts et du règlement intérieur
- Répartition des attributions entre les instances

### Module 3 : Le Projet Associatif comme Pilier de l'Engagement

- Promouvoir un projet associatif dynamique
- Méthodologie participative pour (re)définir son projet

### Module 4 : Gouvernance dans le secteur privé non lucratif

- Spécificités et engagements des administrateurs
- Responsabilité juridique des administrateurs

### Module 5 : Les délégations de pouvoir et l'articulation gouvernance/dirigeance

- Le binôme Président / Directeur
- Renforcer la confiance et la transparence

### Module 6 : Communication institutionnelle et gestion de crises

- Communication institutionnelle du président
- Étude de cas concrets : Gestion des tensions et crises

2 et 3 Décembre 2025 en distanciel

Horaires heure locale :

Métropole : 7h00 - 15h00

La Réunion : 10h00 - 18h00

Mayotte : 9h00 - 17h00



780 € *adhérent*



2 jours

01 53 98 95 03 – FORMATION@FEHAP.FR

## Prérequis

Aucun

## PUBLICS

- Administrateurs s'apprêtant à prendre un mandat de président ou de membre du bureau ;
- Présidents d'associations ou de fondations nouvellement élus ;
- Présidents et / ou membres du bureau confirmés, désireux de confronter leur pratiques dans l'exercice de leur mandat avec d'autres élus participant à la formation (partage d'expérience)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :
- Apports théoriques et méthodologiques
  - Ateliers participatifs
  - Exercices et études de cas

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement d'entrée
- Test de positionnement de sortie
- Quiz intermédiaires
- Questionnaires de satisfaction

## INTERVENANTS

- Formateur spécialisé en gouvernance associative et droit des associations.